

1. [Communiqué de presse « Régionalisation des OMD »](#)

La Déclaration du Millénaire, adoptée au sommet du Millénaire à New York en Septembre 2000 et signée par tous les chefs d'Etat y compris la Tunisie, définit les thèmes et les objectifs spécifiques en matière de développement et prévoit l'élaboration par les pays de rapports nationaux sur les progrès faits sur la voie de la concrétisation des huit buts proclamés par la Déclaration et ce afin de favoriser un climat propice au développement et à l'élimination de la pauvreté.

Le rapport national relatif aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) de la Tunisie a permis de mettre en évidence les étapes des progrès accomplis au niveau national mais a montré quelques déséquilibres entre les régions. Le rapport a recommandé "qu'une priorité doit être accordée à la réduction de ces disparités par le ciblage des zones les moins performantes, particulièrement les régions du Centre Ouest et du Sud".

Le présent rapport régional, commandé par le Ministère du Développement et de la Coopération Internationale (MDCI) et les agences des Nations Unies, l'UNFPA, le PNUD, et l'UNICEF, cherche à localiser et identifier ces disparités régionales. Pour les besoins de ce rapport, plusieurs indicateurs désagrégés ont été développés en adaptant les indicateurs onusiens au contexte tunisien et en se basant sur des chiffres disponibles du système statistique national.

L'analyse déployée sur la base de ces indicateurs a permis de mettre en relief les disparités régionales qui caractérisent la situation économique de la Tunisie. Le passage à l'échelle régionale montre d'une manière générale, que bon nombre des objectifs ont été atteints sinon en voie de l'être et ce probablement avant 2015. La mortalité maternelle reste le seul objectif difficile à atteindre en particulier pour le Nord Ouest, le Centre Ouest et le Sud. Par ailleurs, l'analyse régionale a montré des disparités persistantes entre le littoral, l'Ouest et le Sud intérieur.

Une réunion du comité de pilotage a été organisée par le MDCI en partenariat avec le PNUD, l'UNFPA et l'UNICEF, le 27 novembre 2008, pour le lancement du rapport « OMD régionalisé ».

Le comité de pilotage a conclu que le rapport a globalement atteint ces objectifs particulièrement celui du renforcement des capacités nationales et régionales dans la compréhension et le suivi des OMD (séminaires de renforcement de capacités statistiques, DEVINFO, etc.). Par conséquent, ce rapport peut servir comme base pour des discussions futures sur l'élaboration de stratégies régionales de développement intégrant les OMD.